

essai

Trois études sur
**l'occupation
américaine
d'Haïti**
(1915-1934)

Max U. Duvivier

**MÉMOIRE
D'ENCRER**



TROIS ÉTUDES SUR L'OCCUPATION
AMÉRICAINNE D'HAÏTI
(1915-1934)

Max U. Duvivier

PRÉFACE DE MICHÈLE DUVIVIER PIERRE-LOUIS

ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

MÉMOIRE
D'ENCRER 



*Piéta de Peralte, esquisse pour un monument, Albert Mangonès, 1982
Collection privée Frédérick Mangonès*

Charlemagne Peralte (1885-1919) est un révolutionnaire, chef du mouvement des Cacos, opposé à l'occupation, qui fut capturé et assassiné par l'armée américaine.

PRÉFACE

Quelles leçons d'histoire avons-nous retenues de ce début du XX^e siècle qui commémora le centenaire de notre indépendance, mais qui commença également par une guerre civile? Que savons-nous vraiment de ce tournant important de notre histoire qui, de 1908 à 1915, vit se succéder au pouvoir sept gouvernements en l'espace de sept ans? Quel enseignement de l'histoire prodigue-t-on aux écoliers et écolières de même qu'aux étudiant(e)s pour qu'ils et elles saisissent les faits historiques de cette période dans leur complexité, et sachent ainsi qu'ils ne sont pas réductibles à des slogans et des idées toutes faites?

Les textes sont pourtant là, pas toujours très disponibles, mais il suffit de chercher, de fréquenter les bibliothèques, de s'intéresser au sujet pour se rendre compte qu'il existe un nombre important de livres et de documents sur ce que nos historiens actuels ont appelé le long XIX^e siècle, c'est-à-dire celui qui étend ses limites historiques jusqu'à l'occupation militaire américaine de 1915. L'intervention américaine ne s'explique en effet qu'en remontant le temps jusqu'à cette deuxième moitié du XIX^e siècle, en exigeant de porter l'analyse sur les régimes militaires et les dictatures, la corruption et les gabegies administratives, les faiblesses de l'économie et l'exclusion des classes populaires – particulièrement la paysannerie –, les prises d'armes et les révoltes populaires, et peut-être surtout les pressions diplomatiques de tout ordre face à une rhétorique nationaliste, dernier rempart de ce qui nous restait de souveraineté.

En cette année 2015, centenaire de l'occupation américaine, j'ai voulu faire acte de mémoire, en toute humilité, par rapport à mon père et à mon grand-père, en revisitant cette période de la vie nationale dans laquelle ce dernier fut un acteur politique et diplomatique, période qui aura marqué leur vie à tous deux. J'ai repris trois textes que mon père, Max U. Duvivier (23 août 1917-29 septembre 2002), avait jugé important de publier sur l'occupation américaine, dans trois numéros de la *Revue de la Société Haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie*, en 1987 et 1988¹. Héritier d'archives personnelles de son père Ulrick Duvivier (30 janvier 1867-16 juillet 1932), il avait tenu à en rendre une partie publique, et l'exercice lui paraissait d'autant plus salubre qu'il n'avait pas beaucoup connu ce père. À quatorze ans presque, il se réveilla un jour pour le trouver mort à ses côtés.

Tout ce qu'il saura de lui, à part quelques souvenirs d'enfance, lui sera transmis par la famille, par ouï-dire et par les quelques archives de celui qui occupa d'importantes fonctions au début du XX^e siècle. Ulrick Duvivier fut tour à tour député, chargé d'affaires à La Havane, deux fois ministre plénipotentiaire à Washington, et le dernier ministre des Relations extérieures avant le début de l'occupation américaine.

Dans la famille, on a curieusement peu parlé de ce grand-père. La référence à celui que j'ai appris à mieux connaître bien plus tard par ses écrits se limitait à sa *Bibliographie Générale et Méthodique d'Haïti*, préfacée par H. Pauléus Sannon en date du 25 décembre 1926, et introduite par Sténio Vincent lors de la publication posthume de l'œuvre en 1941. Par la suite, les archives révélées par

1 Max U. Duvivier, «La mission de Paul Fuller Jr en Haïti (17 mai-5 juin 1915)», *Revue de la Société Haïtienne d'Histoire et de Géographie*, 62^e année, vol. 45, n° 155, juin 1987, Port-au-Prince, éditions SCOLHA, Impressions magiques.

Max U. Duvivier, «L'occupation américaine en Haïti et la Convention haïtiano-américaine du 16 septembre 1915», *Revue de la Société Haïtienne d'Histoire et de Géographie*, 62^e année, vol. 45, n° 156-157, septembre-décembre 1987.

Max U. Duvivier, «La Commission Forbes à Port-au-Prince, 28 février-16 mars 1930», *Revue de la Société Haïtienne d'Histoire et de Géographie*, 63^e année, vol. 46, n° 158-159, mars-juin 1988.

mon père ont projeté un nouvel éclairage sur cette courte période précédant l'occupation américaine à laquelle la vie publique de Ulrick Duvivier a été associée.

Pour mieux situer les textes de mon père, je me suis constitué une bibliographie que je publie en annexe et astreinte à une relecture systématique d'ouvrages portant sur l'occupation américaine et sur la période concernée, dans ses dimensions nationales et internationales. D'abord les auteurs haïtiens et en premier lieu Roger Gaillard qui, dans ses deux séries, *Les blancs débarquent*, et *La république exterminatrice*, nous offre un corpus exceptionnel situant, documents à l'appui, les acteurs et les faits dans toutes leurs dimensions, sans taire les voltefaces et les reniements, tout en soulignant le courage et la persévérance. J'ai aussi relu Blancpain, Bellegarde, Corvington, Mathon, Turnier, Sylvain, Millet, Castor, Moïse, Michel, Chatelain, Péan, Gaillard-Pourchet, etc.

Les textes de Max U. Duvivier présentés dans cet opuscule portent sur trois moments historiques des relations haïtiano-américaines pendant la période allant de 1915 à 1930. Pour traiter chacun de ces épisodes, l'auteur a choisi de faire l'exégèse de trois accords bilatéraux qui balisent les relations haïtiano-américaines de l'époque, dont l'analyse met en lumière le processus dans lequel le pays s'était engagé en ce début du XX^e siècle.

En relisant l'histoire de ce que Max U. Duvivier a lui même appelé « la grande blessure de l'occupation américaine », je me suis rendue compte qu'il aurait pu s'attarder à d'autres moments fort importants dans le processus d'occupation du pays. Je me contenterai d'en citer deux.

En premier lieu, la question de l'emprunt à placer aux États-Unis dont le conseiller financier américain Addison Ruan fut l'instigateur. Les tractations de ces années 1916-1917, profondément humiliantes pour la partie haïtienne, finirent par déboucher sur une extension de la durée de la Convention haïtiano-américaine, comme condition de l'emprunt qui ne sera accordé que plus tard. Signée en 1915 pour une période de 10 ans, l'acte additionnel en étendait la validité jusqu'en 1936, malgré les fortes protestations de l'opposition haïtienne qui jugeait le procédé hautement illégal.

Ou encore, la Commission McCormick dépêchée en 1921 par le président américain Warren Harding, le successeur de Woodrow Wilson, pour enquêter sur l'exécution de la Convention après six années d'occupation d'Haïti. Elle devait statuer particulièrement sur le maintien de l'occupation, sur les actes de cruauté commis par les *marines* contre les résistants cacos, et sur l'intention attribuée aux Américains de se saisir de l'administration de la justice et de l'éducation. La Commission n'eut pour effet que de disculper les *marines* des accusations pourtant légitimes portées contre eux. Le gouvernement américain ne tarda pas à approuver les résultats de l'enquête, ce qui provoqua de vives protestations de la part de l'opposition, particulièrement de l'Union patriotique de Georges Sylvain.

Tant d'autres événements relevant des mêmes démarches auraient pu être pris en considération par Max U. Duvivier! Cependant son propos était tout autre. En s'appuyant sur le socle des archives privées de son père, mais également sur les publications officielles et les articles de la presse nationale et américaine, son choix s'est arrêté sur le dernier « assaut diplomatique » précédant l'intervention militaire, puis sur l'acte donnant un semblant de légitimité à l'occupation, et enfin sur la dernière commission présidentielle américaine, qui ouvrait la voie à la désoccupation.

Je suis intervenue le moins possible dans la refonte des textes pour la présente publication. Je n'ai pas enlevé certaines répétitions dues à la publication étalée dans le temps. Cependant, en plus d'avoir choisi le titre général, j'ai porté des annotations en insérant des notes de bas de page. J'ai aussi rectifié certaines dates et certains noms et j'ai ajouté des intertitres, toujours avec le souci de donner une cohérence à l'ensemble. De très rares interventions ont été faites dans le texte d'origine. La présente édition est également enrichie de facsimilés de documents d'archives, de photographies historiques et d'une bibliographie additionnelle.

Je tiens à remercier chaleureusement l'historienne Gusti Gaillard-Pourchet qui a accepté de relire attentivement les trois études et offert de judicieux conseils. Je remercie également Pierre Buteau, président de la Société d'Histoire, de Géographie et de Géologie, qui a tout de suite donné son accord à la publication et

autorisé la reproduction des textes. Un merci tout spécial à Frédérick et Lorraine Mangonès qui m'ont proposé une esquisse de leur père, Albert Mangonès, *Piéta de Péralte*, en ouverture de cet opuscule.

La lecture des livres et documents sur l'occupation américaine d'Haïti m'a une nouvelle fois aidée à prendre la mesure de la connaissance lacunaire que nous avons de notre passé. Ce savoir parcellaire participe aux difficultés d'élaborer une vision partagée du passé qui nous permettrait de nous engager dans la construction du lien social, condition indispensable pour créer un monde commun. La connaissance de notre histoire, telle qu'elle s'inscrit dans la grande histoire, demeure essentielle.

Michèle Duvivier Pierre-Louis
Juillet 2015

INTRODUCTION

Cet opuscule propose trois études sur trois faits historiques importants de la courte période qui s'étend de 1915 à 1930, marquée par la grande blessure qu'a été pour le pays l'occupation américaine.

La première étude est consacrée à la mission Fuller, dernier épisode de la longue série d'assauts diplomatiques du Grand Voisin, dans le cadre de sa politique interventionniste, prélude à l'occupation militaire.

La deuxième concerne la Convention haïtiano-américaine de 1915 qui nous fut imposée sous les baïonnettes de l'occupant et qui aura été la « grande Charte » de cette *Pax Americana*.

Le dernier volet s'ouvre sur la Commission Forbes de 1930, événement majeur initiant le processus de la désoccupation et le compte à rebours vers ce qui a été appelé l'*haïtianisation*.

Les « croulants », comme l'auteur de ces lignes, qui ont franchi depuis quelque temps le cap de la soixantaine, ont gardé certainement le souvenir ému de quelques faits saillants de cette fin d'occupation, comme l'arrivée de la Commission Forbes ou la cérémonie de rétablissement du bicolore, remplaçant le drapeau étoilé, au haut du sémaphore².

2 Georges Corvington décrit la scène : « Dans la cour des casernes Dessalines qui pendant dix-neuf ans avaient symbolisé l'occupation militaire du pays, le président, environné d'une multitude qui grossit de minute en minute, se dirige vers le sémaphore commémoratif, malheureusement inachevé. Avant de hisser le

Quant aux jeunes qui n'ont souvent que de vagues notions de ce passé encore récent, il serait souhaitable que ces propos d'histoire, simples et sans prétention, puissent les inciter à de fécondes prospections dans notre patrimoine historique, riche par ailleurs, en exaltantes leçons de patriotisme et de vertus civiques.

drapeau national, il se tourne vers la foule et, refoulant son émoi, prononce une retentissante allocution qui sera considérée comme l'Acte de la seconde Indépendance.» In *Port-au-Prince au cours des ans: La capitale d'Haïti sous l'occupation, 1915-1922*, Port-au-Prince, Imprimerie Deschamps, 1984, p. 102-103.

CHAPITRE I

LA MISSION DE PAUL FULLER JR EN HAÏTI (14 MAI-5 JUIN 1915)

Dès la première décennie du XX^e siècle, les États-Unis d'Amérique qui avaient déjà atteint un stade d'hégémonie parmi les grandes puissances capitalistes, avec surplus de production et de capitaux, commençaient à orienter leur politique expansionniste vers les petits États de l'Amérique centrale et de la Caraïbe dont l'annexion commerciale devait garantir à la fois les opportunités d'investissement et les bases de sécurité. Cette période de politique interventionniste, connue depuis Théodore Roosevelt sous le nom de *Big Stick*, puis camouflée par Taft qui lui substitua celui de *Dollar Diplomacy*, a été marquée d'abord par des traités d'assistance à caractère léonin comme le *Platt Amendment* ouvrant les portes de Cuba à l'impérialisme américain, puis bientôt par des interventions brutales et inexorables, comme au Nicaragua, à Panama, à Porto Rico, en République dominicaine, etc.

En Haïti, la stratégie de l'Oncle Sam consistait à éliminer en premier lieu l'influence européenne prédominante, celle des Allemands et des Français en particulier qui occupaient le haut du pavé dans toutes les avenues du commerce et des finances. Dans une seconde phase, la Maison-Blanche allait bientôt réclamer le contrôle de nos douanes et revenus publics en attendant d'envisager l'occupation pure et simple du territoire national.

C'est ainsi qu'en 1910, sous Antoine Simon, le Département d'État intervint dans les pourparlers entre les représentants du gouvernement haïtien et les groupes financiers français à l'occasion du projet de contrat de cinquante millions de francs avec la Banque de l'Union parisienne. Les pressions faites sur notre gouvernement, qui avait déjà partie liée avec certains financiers américains par le contrat McDonald relatif au chemin de fer de l'Artibonite, aboutirent à un *modus operandi* reconnaissant, pour la première fois, le Grand Voisin comme partenaire à part entière avec les représentants de la France et de l'Allemagne, dans la refonte de la structure de la Banque nationale.

Les États-Unis allaient bientôt s'enhardir jusqu'à se substituer à leurs partenaires européens, engagés déjà dans la Première Guerre mondiale, lorsqu'ils exécutèrent, le 17 décembre 1914, ce qui a été appelé le «raid du *Machias*³». Ils n'hésitèrent pas, en effet, à envoyer les marins de la canonnière américaine *Machias* s'emparer manu militari de la réserve d'or de 500 000 dollars livrée par la Direction de la Banque nationale et qui fut transférée à New York pour garantir les intérêts non encore échus de la dette nationale.

Les énergiques protestations de notre ministre à Washington, M. Solon Ménos, dans ses rapports des 22 et 29 décembre 1914 au secrétaire d'État américain, J. Bryan, devaient, hélas, rester lettre morte.

1. ASSAULTS DIPLOMATIQUES PRÉCÉDANT LA MISSION FULLER

Vers cette même période, les États-Unis avaient déjà commencé à réclamer à cor et à cri le bénéfice des concessions douanières faites à la France, puis bientôt le privilège du droit exclusif de contrôle et d'intervention dans nos finances publiques.

C'est dans cette optique que le 13 juillet 1914 était arrivé à Port-au-Prince le ministre américain Bailly-Blanchard avec un

3 Max U. Duvivier avait écrit «*Mathias*» dans le texte original, et George Corvington fait également référence au *Mathias* dans *Port-au-Prince au cours des ans*. Cependant, Roger Gaillard dans la série *Les blancs débarquent*, les Heintz dans *Written in Blood*, et François Blancpain dans *Haïti et les États-Unis, 1915-1934, Histoire d'une occupation*, rapportent tous qu'il s'agit bien du *Machias*.

projet de convention douanière qui n'était qu'une reproduction du traité signé avec la République dominicaine en février 1907, et qui prévoyait la nomination d'un receveur général américain pour la perception des taxes et d'un conseiller financier, chargé de la réorganisation des finances. Le président Oreste Zamor se trouvait dans le nord du pays, aux prises avec la révolution, à l'arrivée du représentant américain. Celui-ci n'hésita pas à se rendre, dès le 24 juillet, jusqu'au Cap et à Limonade, accompagné de M. Farnham, vice-président de la National City Bank, pour entreprendre sans tarder les négociations avec le chef de l'État.

Mais le président Zamor, en patriote convaincu, rejeta le traité d'assistance qu'il considérait plutôt comme un projet de protectorat financier. Il n'eut d'ailleurs pas le temps de se livrer à de longues discussions : en octobre 1914, il fut emporté par la révolution triomphante, avec Davilmar Théodore, proclamé le 7 novembre président d'Haïti.

Au mois de décembre 1914, le projet de convention, légèrement amendé, réclamant toujours le contrôle des douanes, avait été acheminé une seconde fois, par l'entremise de la légation américaine, au nouveau gouvernement de M. Théodore. Discuté en conseil des ministres, ce projet a été rejeté à l'unanimité. Un contre-projet préparé par le ministre des Affaires étrangères, Joseph Justin, pour être soumis à Washington, a été aussi rejeté par le conseil des secrétaires d'État, au cours d'une séance à huis clos.

Mais, alerté par des fuites, le sénateur L.C. Lhérisson demanda au Sénat d'interpeller le ministre Justin. À la séance d'interpellation, le sénateur donna lecture, au grand étonnement de tous, d'une copie *in extenso* des documents discutés à huis clos, avec notes approuvées du ministre Justin. Celui-ci fut vivement pris à partie par l'assistance houleuse qui avait envahi l'enceinte réservée aux membres de l'exécutif et il dut, pour se protéger, s'enfuir rapidement.

À la suite de cet incident, le ministre Justin fut obligé de démissionner de ses fonctions et, quelques semaines plus tard, tombait aussi du pouvoir le président Théodore dont le gouvernement n'avait duré que quatre mois.

Dès le lendemain de l'installation du nouveau président, le général Vilbrun Guillaume Sam, chef de la révolution triomphante, c'est-à-dire le 9 mars 1915, le Département d'État chargea deux nouveaux émissaires, MM. Forth et Smith, qui revenaient d'une mission d'enquête en République dominicaine, d'entrer en contact avec le gouvernement pour renouveler les propositions à peu près similaires à celles qui n'avaient pas obtenu les suites désirables auprès des prédécesseurs de Vilbrun Guillaume Sam.

Le secrétaire d'État des Relations extérieures, fraîchement installé, M. Ulrick Duvivier, en recevant les émissaires de la Maison-Blanche, souleva, *in limine litis*, le problème de compétence, en posant la question préjudicielle à savoir s'ils étaient munis des pleins pouvoirs nécessaires. Comme ils ne disposaient pas de lettres de créance et que leur lettre d'introduction ne prouvait rien en l'occurrence, les discussions ont dû s'arrêter sans ambages et les émissaires du Département d'État ont pu être congédiés avec toute la courtoisie nécessaire. Mais, le gouvernement n'avait gagné que la première manche et de sombres nuages déjà s'amoncelaient à l'horizon.

La situation financière, comme la conjoncture politique, était catastrophique. Le gouvernement de Davilmar Théodore, devant le refus de la Banque d'avancer les fonds pour assurer le service des allocations budgétaires, avait dû recourir à l'émission de bons du Trésor baptisés « Bons Da » par le public moqueur. Ces bons de plus en plus dépréciés n'avaient contribué qu'à aggraver la crise financière. Par ailleurs, les troubles civils, en perpétuel recommencement, continuaient d'exercer une profonde perturbation sur l'économie générale du pays, avec baisse sensible de production du café, la plus rentable de nos denrées, et diminution drastique des recettes douanières, base de notre budget. C'était donc la pagaille à la capitale. Dans le Nord, le Dr Rosalvo Bobo, ancien ministre de l'Intérieur de Davilmar Théodore, venait de lever l'étendard de la révolte et son mouvement fit écho tant à Port-au-Prince qu'à travers le pays.

Émile Ollivier, un destin exemplaire, Lise Gauvin (dir.)

Femmes en francophonie, Isaac Bazié et Françoise Naudillon (dir.)

D'un monde l'autre, tracées des littératures francophones, Lise Gauvin

Le Québec, la Charte, l'Autre. Et après?, Marie-Claude Haince, Yara El-Ghadban et Leïla Benhadjoudja (dir.)

Histoire du style musical d'Haïti, Claude Dauphin

Une géographie populaire de la Caraïbe, Romain Cruse

Généalogie de la violence. Le terrorisme: piège pour la pensée, Gilles Bibeau

Trois études sur l'occupation américaine d'Haïti (1915-1934)

Préface de Michèle Duvivier Pierre-Louis

Les textes de Max U. Duvivier présentés dans cet opuscule portent sur trois moments historiques des relations entre Haïti et les États-Unis pendant la période allant de 1915 à 1930. L'auteur a choisi de faire l'exégèse de trois accords bilatéraux balisant ces relations.

La première étude est consacrée à la mission Fuller, dernier épisode de la longue série d'assauts diplomatiques du Grand Voisin, dans le cadre de sa politique interventionniste, prélude à l'occupation militaire. La deuxième concerne la Convention haïtiano-américaine de 1915 qui fut imposée sous les baïonnettes de l'occupant et qui aura été la « grande Charte » de cette *Pax Americana*. Le dernier volet s'ouvre sur la Commission Forbes de 1930, événement majeur initiant le processus de la désoccupation et le compte à rebours vers ce qui a été appelé l'*haïtianisation*.

Né en 1917 à Jérémie, Max U. Duvivier fut professeur au Collège Saint-Martial et directeur du Lycée de Jérémie. Fondateur de la Maison Max U. Duvivier, il reçut en 1985 l'Ordre national du Travail au grade d'Officier. En 1987, revisitant les archives privées de son père Ulrick Duvivier et voulant rendre hommage à ce père qu'il a très peu connu, il publia trois articles sur l'occupation américaine d'Haïti (1915-1934) dans trois numéros de la *Revue Haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie*. En cette année 2015, centenaire de l'occupation américaine d'Haïti, Michèle Duvivier Pierre-Louis a décidé de republier ces trois articles sous forme d'un opuscule, en mémoire de son père et de son grand-père.